

**Nomenclature 7.5****N° 2014/04-20**

L'an deux mil quatorze, le dix avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. André BOUTHEMY, Maire.

Étaient présents : MM, André BOUTHEMY, Laurent FOURRAGE, Michel BOUVIER, Meddy DELAHAIE, Rémi BARON, Coraline BOULLERY, Françoise BUSSON, Bruno DELALANDE, Jérôme DROUILLE, Fernand GEFFRAULT, Angélique GENOUEL, Pascal GRANDGIRARD, Stéphane JEULAND, Yannick MARTIN, Sophie NIEZ.

Absents.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15	Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de quinze, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Meddy DELAHAIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.
---	--

**OBJET:ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2014**  
**Ecole Sainte Anne**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes ( art 6574):

<b>SUBVENTIONS VERSEES à l'APEL</b>	
Voyage scolaire 10€/enfant	1320.00
Classe de mer 15€ /élève de GS-CP-CE	795.00
<b>SUBVENTIONS VERSEES à l'AEPEC</b>	
AEPEC garderie	500.00
AEPEC cantine	10 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>12 615.00</b>

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR COPIE CONFORME, SUIVENT LES SIGNATURES.  
LE MAIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

035-213500879-20140414-20140420-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2014